



Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'Espace Belledonne Mercredi 16 septembre 2020, Allevard

Bernard Michon, Président de l'Espace Belledonne accueille l'ensemble des participants et les remercie d'être venus si nombreux à cette Assemblée Générale.

Un accueil local est assuré par Monsieur Sidney Rebboah, Maire d'Allevard qui est très heureux de recevoir l'Assemblée Générale sur sa commune et souligne qu'Allevard aura à cœur de travailler avec l'Espace Belledonne.

Bernard Michon procède ensuite à la distribution des pouvoirs :

- Joseph Lastella, Chambre des métiers de l'Isère donne pouvoir à Bernard Michon
- Gaëlle Paul, commune d'Allemond donne pouvoir à Bernard Wyls
- Jérôme Bégot, Fédération de Chasse de l'Isère donne pouvoir à Serge Tissay
- André Brunet, Communauté de communes de Porte de Maurienne donne pouvoir à Joselyne Bollon.

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance.

L'ensemble des points à l'ordre du jour est illustré par un diaporama joint au présent compte-rendu.

1ère partie : Assemblée générale statutaire

- **Rapport moral 2019 du Président, enrichi des enjeux de 2020**
Cf document joint au compte-rendu
- **Rapport d'activités 2019 et perspectives 2020**
Cf document joint au compte-rendu ainsi que le diaporama

Interventions :

Béatrice Santais, Présidente de la communauté de communes Cœur de Savoie

Béatrice Santais indique que Jean François Duc, 1^{er} vice-président à la communauté de communes, est un représentant de luxe pour le territoire ; on ressent même son émotion quand il parle de Belledonne. Malgré tout c'est important pour elle d'être présente à l'Assemblée Générale là car c'est bien l'ensemble de la communauté de communes de Cœur de Savoie qui adhère et est impliquée dans l'Espace Belledonne et pas seulement la partie située sur Belledonne.

Béatrice Santais rappelle que l'intercommunalité est impliquée dans deux PNR et l'Espace Belledonne. Être au cœur de « presque » trois parcs, c'est un positionnement particulier, qui suppose beaucoup d'implication dans chacune des structures. Les représentants le font avec beaucoup d'enthousiasme car ils y trouvent d'autres façon de travailler, d'échanger, de construire des choses et de se rencontrer. Les étiquettes politique sont mises au second plan, on prend du recul. C'est vraiment un sas de réflexion, où beaucoup d'envies, de rêves peuvent être exprimés. Cela fait du bien de prendre de la hauteur à tout point de vue, c'est un moment de respiration pour envisager l'avenir sereinement.

Grâce à l'Espace Belledonne, il y a eu un rapprochement avec le Grésivaudan et Porte de Maurienne. La création du poste mutualisé sur la forêt a permis de renforcer le partenariat. Pour l'avenir, il faudra également échanger sur le CVB pour les actions qui pourront concerner les communes et organismes du territoire.

Il est important de faire entendre cette montagne, c'est un vrai sujet en Savoie, elle doit continuer de vivre.

Béatrice Santais rappelle qu'elle est favorable à la transformation de l'Espace Belledonne en Parc naturel régional : le territoire est mûr pour cela.

Sandrine Chaix, conseillère régionale

Bernard Michon rappelle l'historique du lancement du Contrat Vert et Bleu. Initiée en septembre 2019, cette démarche, dont chaque étape a été élaborée collectivement, arrive aujourd'hui à mi-chemin. Cependant la crise sanitaire et le décalage des élections ont rendu difficile la mobilisation des acteurs, en particulier des élus. Au printemps 2020, la mobilisation des acteurs privés a permis l'ébauche d'un programme d'actions, qui doit à présent être validé par les nouveaux élus du territoire. Bernard Michon rappelle que l'Espace Belledonne a besoin des acteurs publics et privés, pour faire aboutir un programme pragmatique et concret et ainsi conforter la résilience des milieux naturels. Ce contrat se fera en partenariat avec les deux contrats déjà en place sur Belledonne sur Cœur de Savoie et Grenoble Alpes Métropole.

Bernard Michon donne la parole à Sandrine Chaix, conseillère régionale référente pour le CVB de Belledonne.

Sandrine Chaix rappelle l'importance de l'engagement de l'ensemble des acteurs dans la construction du programme. Elle salue le travail réalisé par les équipes et les partenaires dans un calendrier très restreint et pas évident à tenir. Pour la suite, il va falloir concrétiser les fiches-actions pour accompagner financièrement les porteurs de projets et les accompagner de façon pragmatique et cohérente. En conclusion, il s'agit bien de rester engagé pour que ce CVB soit une réalité et qu'il soit à la hauteur de l'ambition fixée : en allant au-delà de l'atlas biodiversité.

Les vice-présidents de l'Espace Belledonne ont présenté leurs thématiques : (cf diaporama)

- Jacqueline Rebuffet pour l'agriculture et le pastoralisme ;
- Fernand Anselme pour la forêt et la filière bois ;
- Christian Lachize pour le tourisme ;
- Christiane Lehmann Roman pour la culture ;
- Bernard Michon pour la biodiversité.

Martine Kohly, vice-présidente au Département de l'Isère

Le Département de l'Isère a mis en place l'instance « massif en partage » dans différents territoires. L'Espace Belledonne était pour le Département la structure pertinente pour porter cette démarche. Belledonne en partage vise à renforcer la rencontre entre les différents acteurs de Belledonne pour réduire les conflits d'usages sur le territoire.

Au département le PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) permet de développer les activités de pleine nature et le Département souhaite les développer de manière raisonnée. Il est nécessaire que les projets soient partagés, soient en cohérence.

Henri Baile, Président de la communauté de communes Le Grésivaudan

Président de la communauté de communes depuis quelques mois, Henri Baile introduit son propos en indiquant qu'il est en formation accélérée pour mieux appréhender les enjeux du territoire de Belledonne et souligne l'intérêt de la présentation des différentes thématiques qui est révélatrice de la richesse de l'Espace Belledonne.

En tant qu'élu de la vallée et consommateur de la montagne pour les loisirs, Henri Baile a souhaité soutenir la mise en place d'un « comité montagne » au sein de l'intercommunalité dont la feuille de route est en cours de définition.

Henri Baile souligne la forte mobilisation des vice-présidents du Grésivaudan aujourd'hui pour accompagner l'Espace Belledonne dans la mise en place du Parc naturel régional. A travers le Parc naturel régional, le territoire décline une politique pour le bénéfice des populations.

Henri Baile sera attentif pour accompagner l'Espace Belledonne sur un nouveau chemin au travers de ses différentes thématiques.

Audrey Abba, Présidente de l'ADABEL

L'ADABEL est une association qui a pour objectif principal est de défendre et développer l'agriculture sur Belledonne. L'ADABEL a 35 ans et sa force réside dans sa composition avec deux collèges principaux à savoir un collège pour les agriculteurs et un collège pour les communes, qui adhèrent, cotisent et font remonter les problématiques.

Le territoire d'actions de l'ADABEL est sur la partie iséroise de Belledonne. Pour la partie savoyarde, leurs équivalents sont les GDA (groupement de développement agricole) de Cœur de Savoie et Moyenne Maurienne.

Le partenariat entre la Chambre d'Agriculture, l'ADABEL et l'Espace Belledonne, a permis la création d'un poste d'animateur agricole, occupé par Thibault Boucher, qui permet de mettre en œuvre des projets agricoles concrets sur Belledonne.

Audrey Abba souligne l'importance du multi-usage dans les prises de parole précédentes. Elle entend et est convaincue de la nécessité d'intégrer la biodiversité mais entend peu la nécessité de mettre en cohérence avec les activités agricoles ...qui sont à l'origine de nos assiettes et qui façonnent nos paysages. La prairie est un gros réservoir de biodiversité. Le multi-usage devient difficile pour les acteurs. Belledonne est rural et pourtant les agriculteurs représentent seulement 1% des habitants.

L'étude diagnostic réalisée par l'Espace Belledonne et les intercommunalités de Cœur de Savoie et du Grésivaudan a permis d'avoir des données chiffrées économiques. Le rôle facilitateur auprès de les agriculteurs de l'ADABEL dans cette étude a permis d'aller interviewer plus de 20 agriculteurs.

En conclusion, Audrey Abba souligne l'importance d'intégrer ces dimensions dans les nouvelles équipes municipales. Très souvent les agriculteurs n'ont pas le temps d'intégrer les équipes municipales, d'où l'intérêt que les communes adhèrent à l'ADABEL.

Emilie Bonnivard, députée de Savoie et conseillère régional (en visioconférence)

Emilie Bonnivard souhaite saluer les nouveaux élus et les félicite pour leurs élections.

En introduction, elle rappelle que l'Espace Belledonne a passé des mois très difficiles au niveau budgétaire dû aux retards de paiement des fonds européens du programme LEADER. Ces retards sont liés à l'exigence très forte de l'union européenne à laquelle doivent obéir la Région, en tant qu'autorité de gestion des fonds et l'ASP. Exigence incompatible avec l'esprit LEADER visant à soutenir des projets uniques....Emilie Bonnivard espère pour la prochaine programmation plus de fluidité entre l'échelon local, la Région, autorité de gestion, qui assure l'instruction des dossiers, l'ASP (Agence de Service et de Paiement), qui met en paiement, et l'Union Européenne qui demande les justificatifs.

Face à ces retards, l'Espace Belledonne doit faire l'avance de fonds. Lorsque les programmes sont portés par des collectivités locales, ces structures peuvent se permettre des avances de trésorerie mais pour une structure associative comme l'Espace Belledonne, c'est plus difficile. Emilie Bonnivard

remercie les collectivités et plus particulièrement la communauté de communes Le Grésivaudan qui a permis d'assurer le tuilage de cette trésorerie grâce à l'avance de 300 000 €.

Dans un second temps, Emilie Bonnivard rappelle que la Région est le premier financeur de l'Espace Belledonne. Même si la démarche du Parc naturel régional n'a pas été poursuivie, la Région ne s'est pas désengagée du territoire. Elle a soutenu le territoire de Belledonne via un dispositif contractuel unique dans la région. 700 000€ accordés depuis 2016 (soit environ 140 000 € par an) à l'Espace Belledonne et ses projets dont 175 000 € uniquement dans le cadre du contrat de partenariat. Il s'agit d'un budget conséquent pour poursuivre le développement des actions de l'Espace Belledonne. Les volets agricole et forestier ont été les plus importants dans ce contrat de partenariat.

Pour revenir au projet de Parc Naturel Régional, Emilie Bonnivard indique que la Région AURA compte 10 PNR, c'est la première région française en nombre et aussi en termes de financement des parcs. La Région Auvergne-Rhône-Alpes n'est pas contre les parcs : elle finance 10 millions d'euros par an dont 4 millions en investissement. D'ailleurs, la région a souhaité renforcer l'accompagnement en investissement de ses parcs.

La difficulté pour la Région réside dans la répartition du financement des parcs : le budget ne pèse que sur le Conseil Régional qui représente plus de 60% de leur financement.

Il a donc fallu faire des choix, la Région ne peut plus assurer seule la création de parcs supplémentaires. Emilie Bonnivard questionne donc l'Assemblée Générale pour savoir quelles seraient les collectivités prêtes à s'engager ? En pensant aux Départements, aux intercommunalités et communes...

Emilie Bonnivard conclue qu'elle souhaitait partager ces contraintes avec les membres de l'Espace Belledonne même si la Région n'a pas du tout abandonné l'Espace Belledonne, à travers un accompagnement unique qui fait de la Région le 1^{er} financeur de la structure.

- **Rapport financier 2019**
Cf diaporama et rapport financier

Jean-Jacques Billaz, trésorier

A travers différents graphiques, Jean-Jacques Billaz, trésorier, présente la répartition des financements de l'Espace Belledonne et rappelle la grande dépendance de l'association à ces partenaires. En effet, les cotisations représentent seulement 14% du budget de l'association. Il présente également l'effet levier de la structure grâce aux différents programmes d'actions : 1€ de cotisation apporte 20 € de financement public pour le territoire.

Vincent Bouvier, expert-comptable du cabinet BBM

Il présente les comptes de l'année 2019 en indiquant qu'au vu de l'année particulière avec les nouveaux élus, l'objectif de sa présentation est plutôt de donner une bonne connaissance du fonctionnement de l'association que de rentrer dans le détail des comptes.

Il donne trois précisions préalables :

- Espace Belledonne est une association de droit privée, elle doit présenter des comptes sous format légal, en comptabilité d'engagement. Il y a donc une différence avec les comptabilités publiques ;
- Le budget de fonctionnement de 400 000 € ne tient pas compte des financements suivis et versés aux acteurs locaux ;
- L'objectif est de comprendre ce qui s'est passé au cours de l'année 2019 et de connaître le bilan et le patrimoine de l'association.

D'une manière générale, le budget 2019 a légèrement augmenté comparé à 2018 du fait de la signature d'un nouveau contrat avec la Région Auvergne Rhône Alpes sur l'étude préalable à la mise

en place d'un Contrat Vert et Bleu sur Belledonne qui se traduit par l'embauche d'une nouvelle personne dès juin 2019.

Le résultat de l'exercice avant provisions tel que présenté lors de l'audit des comptes est positif de 3 757€.

En revanche, le résultat courant est à – 70 000€ : il a été décidé de passer au 31.12.2019 « une provision pour risque » de 100 000€ dûe aux retards de paiement LEADER. Cette perte n'est pas actée définitivement puisque la provision pourra être reprise.

L'Espace Belledonne a remboursé la totalité de ces emprunts bancaires en 2019, soit 160 000 €. Pour les rembourser, l'association a bénéficié d'une avance de trésorerie de 300 000 € (remboursable en 2021) de la Communauté de communes du Grésivaudan. Sans cette avance, l'Espace Belledonne aurait été en dépôt de bilan.

Vincent Luyton, représentant du commissaire aux comptes (Loïc Brousse) :

Cf rapport complet en pièce-jointe

Il rappelle que l'Espace Belledonne doit certifier ses comptes car l'association perçoit plus de 153 000 € de subventions publiques.

Le commissaire aux comptes certifie les comptes de 2019 du fait de la mise en provision, leur audit a approuvé ce choix.

- **Prise de parole dans la salle :**

André Durand, Maire de Val-Gelon-La-Rochette

Expert-comptable retraité, André Durand rappelle qu'il avait déjà souligné le risque de ces créances jugées irrécouvrables lors de l'assemblée générale de l'année dernière. Il est donc rassuré de la mise en provision. Il questionne l'Espace Belledonne sur les conditions et les délais de remboursement de l'avance du Grésivaudan.

Vincent Luyton explique qu'aux regards des derniers paiements LEADER perçus, la provision fixée est en train de diminuer. Ils garderont la même règle l'an prochain, c'est-à-dire que 2017 devra être encaissée à la fin de l'année 2020. Il espère donc que ces sommes soient recouvrées en grande partie d'ici fin d'année.

Bernard Michon précise qu'initialement les 300 000 € d'avance du Grésivaudan devait être remboursé par tranche de 75 000 € par trimestre en 2021. L'Espace Belledonne ne pouvant pas tenir ces délais, l'association est en train de revoir avec le Grésivaudan pour étaler les remboursements avec des montants moins importants mais en conservant un début de remboursement dès le premier trimestre 2021.

Louis Chossinand, élu sur la commune de Laissaud

Il souhaite comprendre le choix de l'association de déclarer une créance irrécouvrable parce qu'elle est seulement en retard au niveau administratif. Louis Chossinand considère que c'est « jeter l'éponge ».

Bernard Michon lui répond qu'il ne l'a pas vécu ainsi. Il s'agit d'une responsabilité partagée par le commissaire aux comptes et le Président. Ce choix a été fait afin d'alerter les membres de l'Espace Belledonne de la situation.

Margaux Mazille, directrice de l'Espace Belledonne, présente la situation financière actuelle de l'association. La trésorerie est positive avec + 56 000€ sur le compte.

Sur les fonds européens : 167 269 € ont été perçus depuis 2015 et 299 815 € reste à percevoir.

Concernant la gestion de la crise sanitaire, l'équipe de l'Espace Belledonne était en télétravail durant le confinement, au départ à temps plein, puis à 50% en déclarant une activité partielle en avril et mai

2020, liée à la crise, avec un décalage de son planning et des élections, toute la préparation et l'accueil des nouveaux élus n'ayant pas pu avoir lieu entre avril et juin. Les suivis des projets et programmes ont également été impactés avec des décalages de calendrier.

Etienne Chalumeau, élu sur la commune de Val-Gelon-La-Rochette :

Il questionne l'impact financier de la crise sanitaire à l'Espace Belledonne.

Bernard Michon lui répond que la crise sanitaire a eu très peu d'impacts sur le budget de l'Espace Belledonne.

- Vote des rapports :

- Rapport moral 2019 : Voté à l'unanimité
- Rapport d'activité 2019 & perspectives 2020 : Voté à l'unanimité
- Rapport financier 2019 : Voté à l'unanimité

2ème partie : Renouveau du Conseil d'Administration

Cf diaporama

Après un rappel de la composition du conseil d'administration, Bernard Michon indique que d'autres instances existent pour s'engager dans l'Espace Belledonne : celles des programmes d'actions et celles des projets.

Bernard Michon explique qu'il a souhaité reconduire son mandat pour trois ans pour travailler sur la transition des élus.

Présentation de la liste des candidats au conseil d'administration de l'Espace Belledonne :

- André Dazy, Maire du Pontet, se porte candidat pour le siège vacant du 1^{er} collège ;
- 3 sièges restent vacants sur le 2^{ème} collège.

Il y a un taux de renouvellement de 15 sièges sur 19 dans le collège « collectivités territoriales »

Sur le collège « associations ou organismes socio-économiques », il y a deux nouvelles structures : Scènes obliques et Montagne, Nature et Hommes.

- Vote du renouvellement du conseil d'administration : adopté à l'unanimité

A 21h35, Le Président de l'Espace Belledonne clôt l'Assemblée générale en remerciant encore une fois l'ensemble des personnes présentes et invite chacun à poursuivre les discussions autour des stands thématiques.



Bernard MICHON, Président de l'Espace Belledonne